

**BSLA FSAP**

Bund Schweizer Landschaftsarchitekten und Landschaftsarchitektinnen

Fédération Suisse des Architectes Paysagistes

Federazione Svizzera Architetti Paesaggisti

# Rapport annuel

## 2022

Bund Schweizer Landschaftsarchitekten und Landschaftsarchitekten BSLA

Fédération Suisse des Architectes Paysagistes FSAP

Rue du Doubs 32

CH-2300 La Chaux-de-Fonds

+41 32 968 88 89

[bsla@bsla.ch](mailto:bsla@bsla.ch) / [fsap@fsap.ch](mailto:fsap@fsap.ch)

[www.bsla.ch](http://www.bsla.ch) / [www.fsap.ch](http://www.fsap.ch)

# Contenu

|    |  |
|----|--|
| 4  | <b>Radical et nouveau : le rapport annuel de la présidence</b> |
| 6  | <i>Messages</i>  |
| 8  | <b>Relève</b>  |
| 10 | <b>Organisation</b>  |
| 16 | <b>Réseau</b>  |
| 22 | <b>Membres</b>   |
| 25 | <b>Comité</b>  |
| 26 | <b>Organes</b>   |

# Radical et nouveau

## Rapport annuel de la présidence 2022

### 97e exercice de la Fédération Suisse des Architectes Paysagistes

Depuis l'introduction de sa nouvelle stratégie de communication, la FSAP s'est dédiée à un thème annuel, ce qui rend simplissime l'entrée en matière du rapport annuel. En 2022, la notion de « Radical » a donné le la de nos activités. Le choix des thèmes était marqué par l'intuition – ou l'espoir – qu'une nouvelle ère émergerait à la sortie de la crise due au Covid19. L'occasion se de lancer dans des réflexions fondamentales à propos de notre profession semblait propice, et les conditions de départ paraissaient idéales. Le virus a montré que beaucoup de choses qui, il n'y a que quelques années, semblaient encore impossibles, pouvaient soudain se réaliser. Cela s'est également avéré pour le paysage ouvert et les espaces ouverts urbains. Toutefois, la nécessité est la mère de l'invention. Lorsque les contrées lointaines deviennent inaccessibles, c'est la proximité qui remporte la mise. Les espaces naturels les plus périphériques ont été submergés par des foules en quête de délasserment, les espaces ouverts se sont mués en rares endroits d'interactions sociales. Afin que ce renouement avec l'espace vital quotidien se transforme en une nouvelle normalité, nous avons besoin d'approches innovantes, de visions, de solutions aux échelles les plus diverses. La mise en œuvre spatiale de la responsabilité sociale, d'impératifs climatiques et écologiques sont profondément inscrits dans l'ADN de l'architecture du paysage. Il semblait inadéquat de perpétuer des modes de pensée, des méthodes et des outils éprouvés dès l'instant où l'on vise à satisfaire aux besoins exprimés et à obtenir des effets durables. Ni sur le plan fondamental, ni dans l'urgence.

Une bouffée de changement d'époque flottait dans l'air. Effectivement, ce changement d'époque s'est bien produit, mais autrement que le monde espérait. La date butoir du 24 février 2022 a marqué l'invasion de l'Ukraine par la Russie. La FSAP a soutenu les manifestations de solidarité de l'IFLA et d'autres organisations professionnelles. « Radical » a été quelque peu relativisé, mais sans rien perdre de son actualité. Le thème a été repris sous l'intitulé « Jetzt ! » le 8 avril 2022 par la Journée de Rapperswil, qui a invité les participant-e-s à un débat passionnant à propos de l'attitude visionnaire à adopter face à notre espace vital.

Grâce à l'engagement du groupe régional Suisse du Nord-Ouest, la FSAP était extrêmement présente à Swissbau en 2022 et a contribué à ce que la journée d'ouverture du 3 mai devienne aussi la journée de l'architecture paysagère. Avec plus de 450 participant-e-s, dont 311 personnes présentes en diffusion en flux, les trois événements organisés

par la FSAP à propos des thèmes du BIM dans l'architecture paysagère, des infrastructures / de la ville éponge bleues et vertes et du développement des zones urbaines adapté aux changements climatiques comptaient parmi ceux qui totalisaient le plus grand nombre de visiteurs et visiteuses sur l'ensemble des trois jours qu'a duré Swissbau Focus.

Ensuite, la 97e assemblée générale ordinaire de la FSAP s'est déroulée les 20 et 21 mai 2022 à Saint-Gall, pour la première fois après 22 ans. Les membres ont adopté un nouveau modèle d'adhésion entré en vigueur le 1er janvier 2023. Il implique des innovations – radicales – et pose des jalons importants pour l'avenir. Grâce à lui, la FSAP veut devenir plus ouverte, plus attrayante, plus transparente et plus efficace. La nouvelle option d'adhésion de membres bureaux apporte un catalogue de prestations exclusives aux bureaux et une perception simplifiée des cotisations. La décision de principe a été adoptée à l'unanimité. L'assemblée générale a demandé d'élaborer jusqu'à l'automne un nouveau règlement des membres définissant les dispositions valables pour les différentes catégories de membres. Ce règlement devait être approuvé à l'occasion d'une assemblée générale extraordinaire.

Nous avons profité de la pause estivale pour nous consacrer à anthos. La deuxième édition de l'annuaire de l'architecture paysagère en Suisse a été publiée fin juillet et dédiée au thème « Radical ». En effet, si l'architecture paysagère veut fournir des réponses aux questions les plus pressantes portant sur l'adaptation au changement climatique et la protection du climat, la transition agricole, le tournant de la mobilité, la crise de la biodiversité ou les déséquilibres sociaux, elle doit penser et agir de manière radicale. « anthos. Radical » propose matière à discussion dans ce contexte : l'annuaire a questionné des étudiant-e-s des deux grandes écoles d'architecture paysagère suisses OST et HEPIA à propos de leur conceptions radicalement visionnaires destinées à la nouvelle exposition nationale NEXPO. Un autre article montre à quel point les espaces dédiés à la circulation et à l'infrastructure à Paris, à Barcelone ou à Genève ont été et continuent d'être radicalement sortis de leur monofonctionnalité. Des portraits de penseuses et d'acteurs radicaux complètent les articles. Une liste radicale de souhaits – allant de concepts utopiques à réalisables – émis par une quinzaine de représentant-e-s de notre discipline en forme l'épilogue.

La parution de l'annuaire a également marqué la publication de la position de la FSAP à propos du même sujet, intitulée « Radical – Un plaidoyer pour le changement ». Cette position diagnostique que la profession risquerait de rater collectivement des rendez-vous essentiels pour l'avenir de l'architecture du paysage en Suisse. Notre discipline recè-

le un potentiel considérable qui lui permet d'être un élément de la solution est de contribuer de manière décisive à un environnement plus préservé, plus agréable et plus durable. Mais pour cela, il nous faut faire preuve d'audace et d'engagement pour changer radicalement notre action en tant qu'architectes paysagistes. Cette métamorphose suppose un changement actif de nos schémas de pensée et de nos méthodes de travail. Elle implique l'émergence de nouvelles voies et stratégies pour nous investir dans le débat qui agite actuellement la société. Pour cela, la prise de position de la FSAP a formulé quatre thèses, sciemment rédigées de manière quelque peu provocante. La prise de position a bénéficié d'un écho considérable. Les réactions ont été très positives et tout le long de l'année 2022.

Malheureusement, le 3e Congrès suisse du paysage, qui s'est tenu les 8 et 9 septembre 2022 à l'OST, n'a pas rencontré d'écho aussi important dans notre profession. Bien qu'en fait, la thématique de la culture du paysage était prédestinée à s'intégrer à l'architecture du paysage, que l'événement avait été organisé par l'Institut du paysage et des espaces ouverts de l'OST, que la FSAP avait coopéré au sein du comité d'organisation et que différents formats pour s'impliquer activement avaient été proposés, seuls peu de collègues en ont profité comme vitrine ou pour échanger. La FSAP même a organisé sa propre manifestation parallèle axée sur la formation. Les discussions y portaient sur les compétences et profils requis pour les espaces vitaux de l'avenir. Il s'est avéré nettement que de nouvelles approches et un engagement renforcé des établissements d'enseignement et des fédérations, mais aussi des commanditaires étaient nécessaires pour pouvoir proposer des formations attrayantes. Pour relever les défis évidents, il doit y avoir beaucoup plus de spécialistes du paysage jouissant d'une formation encore meilleure.

L'année 2022 a aussi été l'occasion de rétrospectives. Après l'HEPIA à Genève fin 2021, l'OST à Rapperswil a également célébré ses 50 ans d'activités axées sur la formation des architectes paysagistes. Le programme d'études consacré à la réalisation des espaces verts, l'architecture du paysage et des jardins a été instauré en 1972 à l'ancien ITR. Les étudiant-e-s, enseignant-e-s d'hier et d'aujourd'hui ainsi que d'autres invité-e-s de renommée ont porté un toast à cette occasion lors du jubilé du 5 juillet 2022. Cette fête a aussi été le théâtre du vernissage du livre « Landschaftsarchitektur lernen » qui se penche sur cinq décennies consacrées à la formation à l'architecture du paysage sur les rives du Lac de Zurich.

L'assemblée générale extraordinaire consacrée à l'introduction du nouveau règlement d'affiliation et à l'adaptation des statuts et règlements existants s'est tenue par écrit.

L'assemblée générale s'est déroulée le 7 décembre 2022 à Berne en présence du comité, mais à l'exclusion des membres. Le comité s'est réjoui du résultat et remercie les membres de leur grande confiance. Le nouveau règlement des membres a été adopté avec 92 % des voix, et l'adaptation des statuts et du règlement des contributions ont même été adoptés avec 94 % des voix, avec une participation élevée de 40 % des voix. Ces résultats ont tracé la voie à la réalisation du modèle d'adhésion adopté le 20 mai 2022 lors de l'assemblée générale ordinaire.

Cela aurait suffi pour conclure avec brio une année emplie d'événements, mais un autre temps fort c'est encore produit. Pour la première fois, la FSAP a mis en concours en décembre une bourse de recherche pour promouvoir les activités de recherche appliquée de jeunes architectes paysagistes en Suisse. Cette bourse sera accordée pour la première fois en 2023. Elle est liée à une période d'un an, le montant de la bourse s'élève à CHF 30 000. Les dossiers de candidature devaient être envoyés jusqu'à fin mars 2023. Le comité espère que cette initiative donnera un nouvel élan à la recherche axée sur le paysage et une meilleure visibilité auprès des jeunes professionnels. Si le comité d'évaluation peut choisir un projet sur la base de candidatures passionnantes, il est prévu de publier les résultats en 2024.

En 2023, le comité de la FSAP continuera de se consacrer à la mise en œuvre du modèle d'adhésion et du concept de communication. Le troisième annuaire anthos est intitulé « Nourriture » et a été publié le 30 mars 2023, à l'occasion de la Journée de Rapperswil. Une nouvelle position de la FSAP « Alimentation – concevoir une ville fertile » est parue à la même date, tout comme la huitième édition du Manuel de la FSAP. Depuis le début de l'année, les groupes régionaux ont obtenu une meilleure visibilité sur la page Internet de la FSAP. Ce ne sont que quelques exemples grâce auxquels nous voulons attirer plus d'attention sur l'architecture du paysage.

Cependant, nous projetons nos regards encore plus vers l'avenir. En 2025, la FSAP fêtera son centenaire. Le comité a mis en place un groupe de travail qui s'est réuni pour la première fois en décembre 2022 pour concocter les premières idées. Avec les représentant-e-s des groupes régionaux et des établissements d'enseignement ainsi que tous les membres, nous souhaitons mettre en place un superbe programme très diversifié pour célébrer notre jubilé, pour rendre hommage au travail accompli et pour nous réjouir d'avance des défis que nous relèverons à l'avenir.

Claudia Moll, coprésidente  
Jan Stadelmann, coprésident

# Messages

## Position FSAP : Radical – un plaidoyer pour le changement

Le changement, c'est maintenant ! C'est le moment propice et toutes les conditions sont réunies : le monde de demain sera vert. Nombre de projets qui semblaient impossibles à réaliser il y a seulement quelques années peuvent tout à coup se concrétiser. Les valeurs sociales et politiques ont changé, l'architecture du paysage a désormais le vent en poupe.

Cette tendance tient davantage aux crises globales qu'à nos propres performances. Jusqu'ici, l'architecture du paysage n'a guère été l'instigatrice des changements de valeurs dans la société. Elle est quasiment absente des débats politiques comme dans l'esprit du grand public. Pourtant, nos carnets de commandes sont bien remplis et dans la situation économique (encore) florissante, l'innovation reste facultative. Si nous continuons sur cette lancée, nous risquons de rater collectivement des rendez-vous essentiels pour l'avenir de l'architecture du paysage en Suisse !

Notre discipline recèle un énorme potentiel qui lui permet d'être un élément de la solution et de contribuer de manière décisive à un environnement plus préservé, plus agréable et plus durable. Mais il nous faut faire preuve d'audace et d'engagement pour changer radicalement notre action en tant qu'architectes paysagistes. Cette métamorphose puise dans un savoir-faire exhaustif et repose sur de nouvelles connaissances. Elle suppose un changement actif de nos schémas de pensée et de nos méthodes de travail. Elle présuppose également l'émergence de nouvelles voies et stratégies pour nous investir dans le débat qui agite actuellement la société. La prise de position de la FSAP est un plaidoyer en faveur du changement, articulé en quatre thèses :

1. Affûter les compétences et devenir indispensables
2. Élargir les méthodes de travail, multiplier les expérimentations
3. Générer des savoirs et viser l'excellence
4. Multiplier les débats et marquer notre présence

## anthos - Annuaire de l'architecture du paysage en Suisse

La deuxième édition de l'Annuaire de l'architecture du paysage en Suisse a été publiée fin juillet 2022 et dédiée au thème « Radical ». Ses thématiques : l'adaptation au changement climatique et à la protection du climat, la transition agricole, le tournant de la mobilité, la crise de la biodiversité, les déséquilibres sociaux. Si l'architecture paysagère veut fournir des réponses aux questions actuelles,

elle doit penser et agir de manière radicale. La deuxième édition d'anthos propose matière à discussion pour réfléchir à ces questions actuelles. Elle documente et discute les ébauches radicales et visionnaires des étudiant·e·s des deux grandes écoles suisses d'architecture du paysage OST et HEPIA, destinées à la nouvelle exposition nationale NEXPO. Un regard en arrière permet de retracer les failles dans l'architecture paysagère contemporaine en Suisse tout en servant de terreau fertile à une projection vers l'avenir. Cependant, anthos 2022 analyse aussi des projets trop radicaux pour être concrétisés. Un autre article montre à quel point les espaces dédiés à la circulation et à l'infrastructure ont été radicalement sortis de leur monofonctionnalité et continuent de pouvoir l'être. Quatre portraits de penseuses et d'acteurs radicaux complètent les articles. Une liste radicale de souhaits – allant de concepts utopiques à réalisables – émise par une quinzaine de représentant·e·s de notre discipline en forment l'épilogue. La deuxième partie d'anthos, quant à elle, est composée de quinze revues richement illustrées des principaux projets réalisés ces dernières années.

## Journée de Rapperswil

L'édition 2022 de la Journée de Rapperswil a eu lieu le 8 avril et a été organisée conjointement par l'OST, la Haute école spécialisée de Suisse orientale, la Fédération Suisse des architectes paysagistes FSAP et la Société suisse des ingénieurs et des architectes SIA. Cette année, le postulat que s'est choisi la plus importante conférence professionnelle de Suisse alémanique axée sur l'architecture du paysage ne prônait rien de moins que de tracer la voie à un agencement visionnaire de notre espace de vie. La thématique Maintenant ! englobait des revendications fortes et des concepts activistes pour prendre à bras-le-corps les thèmes actuels et brûlants de la société à travers de nouveaux modes de pensée, des démarches, des perceptions et des approches plus radicales. Plusieurs spécialistes et intervenant·e·s présentaient leurs stratégies et leurs revendications pour faire face aux problèmes actuels et futurs.

Lors d'une manifestation, Matthias Daum, directeur de l'édition suisse de l'hebdomadaire « Die Zeit », a exigé davantage d'analyse autocritique de la part des architectes du paysage. Il a demandé pourquoi ils ne s'intéressaient pas à la manière dont leurs travaux étaient perçus par le public, et dénoncé l'absence d'enquêtes réalisées auprès des utilisateurs. Milica Topalovic, chercheuse et professeure au département d'architecture de l'École polytechnique fédérale (ETH) de Zurich, a présenté son étude « Grand Genève et son sol », à laquelle avaient contribué environ 120 personnes de différentes disciplines. Tebea Michaelis,

architecte du paysage planificatrice chez Denkstatt, a présenté le concept du Studio Dietikon. Lancée par Denkstatt, cette plate-forme de dialogue réunit l'urbanisme, la politique et les citoyens et citoyennes, réussissant ainsi le grand écart entre la planification, l'acceptation par la population et la mise en œuvre avec les utilisateurs. Dans ses projets, le bureau égü Landschaftsarchitekten tente de tenir intégralement compte des besoins de la flore, de la faune et de l'être humain. Son fondateur Martin Keller a couvert l'éventail de thèmes allant de « A » (comme anthropocène) à « Z » (comme « Zvieripause » ou pause goûter), et souligné entre autres l'étroite collaboration avec les ingénieurs pour réagir à l'impact humain croissant sur les écosystèmes locaux et mondiaux.

Marco Rampini a laissé passer en revue des projets des dernières années et exigé que dans le cadre de la crise du climat et de la biodiversité, plus d'espaces libres soient concrétisés. Pour conclure, le trio des artistes zurichois Mikry3 s'est replongé dans 24 années d'activités communes. Elles ont agréablement évoqué leur quotidien artistique et comment la coopération au sein de l'équipe, mais aussi au-delà, peut fonctionner avec humour et une profonde réflexion.

## Lutte contre les offres à bas prix

Également en 2022, le secrétariat a été informé à plusieurs reprises à propos de la soumission d'offres de dumping et de procédures douteuses. La FSAP tente de sensibiliser ses membres à ce problème, mais aussi les adjudicateurs. Un cas a fait l'objet d'un commentaire public de la part de la FSAP. À l'automne 2021, la ville de Winterthur a lancé un appel d'offres pour l'assainissement du Stadtgarten, un jardin public utilisé de manière intensive et qui présente une grande valeur patrimoniale. Le concept d'assainissement se base sur une planification test datant de 2009. Les offres ont été établies sur la base des coûts d'aménagement définis en fonction du temps nécessaire à l'exécution d'une prestation dans un environnement et les parts de prestations conformément à LHO SIA 105 (règlement concernant les prestations et les honoraires des architectes paysagistes). Les critères d'attribution étaient le prix (50 %), les projets de référence (30 %) et l'équipe de projet engagée (20 %). Huit offres ont été soumises. L'écart entre l'offre la plus chère et l'offre la moins chère s'élevait à environ 30 %. Par rapport à un calcul de référence selon la norme SIA 105, tenant compte de la complexité du projet, l'offre la moins chère était même 40 % moins chère.

Les architectes paysagistes doivent une fois de plus se poser la question désagréable de savoir jusqu'à quel point cette

stratégie des prix bas leur cause des dommages durables, non seulement à eux-mêmes, mais aussi à la profession. Les projets perdront inévitablement en qualité, car les honoraires bas ne permettent pas d'investir le temps requis dans le travail de projet. En outre, les clients intérioriseront rapidement le niveau des prix (mot-clé : effets d'accoutumance), et il sera à l'avenir difficile de réclamer des honoraires équitables. Une telle évolution n'est ni dans l'intérêt des bureaux d'architectes paysagistes, ni dans celui de la profession, et, au final, ni dans celui des adjudicateurs. Avec la modification de la loi fédérale sur les marchés publics (LMP) au début de l'année 2021, la Confédération a donné un signal clair en accordant plus d'importance aux facteurs qualitatifs qu'aux facteurs économiques. Espérons que le principe « la qualité avant le prix » s'imposera également au niveau cantonal et communal, dans l'intérêt de la culture du bâtiment.

## Prise de position relative à la révision de la loi sur l'énergie

La FSAP soutient la volonté d'accélérer le développement des énergies renouvelables. Cependant, ce développement aura aussi un impact sur les paysages et les sites construits, elle touchera les valeurs naturelles et les monuments historiques. Dans une perspective globale, la protection du climat, la culture du bâti et la biodiversité ne devraient pas être jouées les unes contre les autres. La procédure d'approbation des plans concentrés au niveau cantonal peut fournir une contribution à l'accélération du développement des énergies renouvelables, hydrauliques et éoliennes. La question centrale est celle de savoir si la suppression prévue des compétences communales permet de tenir suffisamment compte des besoins de la population locale, en particulier lors de la construction de parcs éoliens.

En matière de patrimoine bâti, il est essentiel que la jurisprudence actuelle selon laquelle les inventaires d'importance nationale (ISOS, IFP, IVS) doivent être pris en compte, ne soit nullement remise en cause dans l'application de l'art. 9a à propos de « L'élaboration d'un concept directeur pour les énergies renouvelables ». Cela concerne en particulier les sites potentiels pour les installations éoliennes à proximité immédiate d'objets ISOS. Les intérêts de la protection de la nature et du patrimoine et ceux touchant à la production et à l'économie d'énergie sont ancrés dans la Constitution et dans de nombreuses lois à l'échelle de la Confédération et des cantons. Il s'agit là d'intérêts publics équivalents, qui peuvent toutefois être contradictoires. Il convient de procéder au cas par cas à une minutieuse balance des intérêts.

## Commission pour l'encouragement de la relève

Un programme de mentorat élaboré par la commission pour l'encouragement de la relève et par le comité s'est donné pour objectif d'apporter son soutien aux jeunes professionnels au niveau des questions administratives, mais aussi à propos de sujets techniques, en proposant une offre à bas seuil, et de renforcer les relations entre la relève et la Fédération professionnelle. Ce projet est encore en cours d'élaboration, et plusieurs candidat-e-s ont pu être recruté-e-s pour entrer au comité spécialisé.

La bourse de recherche de la FSAP récemment lancée s'élevant à CHF 30 000 a pu être mise en concours pour la première fois en décembre 2022. La commission pour l'encouragement de la relève avait élaboré le concept et le règlement correspondants courant 2022 et composé un comité d'évaluation constitué de plusieurs personnes issues de la pratique, de l'enseignement et de la recherche. Le 28 février 2023 marquait la date limite de présentation de la candidature à cette bourse.

Malgré une bonne situation de départ, il n'a pas été possible cette année également de mettre en concours un prix de la relève de la FSAP (anciennement prix Evariste-Mertens). La ville de Thoune a toutefois exprimé son intérêt à mettre en concours la transformation prévue de la Viehmarktplatz dans le cadre du prix de la relève.

## Dessinateur/dessinatrice CFC orientation architecture paysagère

### Plavenir

Les activités de Plavenir ont porté essentiellement sur la révision totale des prescriptions pour la formation de dessinateur/dessinatrice CFC et l'introduction du fond en faveur de la formation professionnelle. Les ordonnances sur la formation dans ce secteur professionnel ont été soumises à une procédure de consultation en ligne du 8 février au 8 mars 2022. Fin décembre 2022, la révision a franchi une étape importante. Tant l'ordonnance sur la formation que le plan de formation ont été remaniés et adoptés.

Du 7 au 11 septembre 2022, Berne a accueilli la crème de la relève professionnelle à l'occasion de la troisième édition des championnats suisses des métiers. SwissSkills 2022 s'est déroulé avec la participation d'environ 150 métiers, avec 85 championnats professionnels et 65 démonstrations professionnelles. Comme en 2018, les dessinateurs/dessinatrices CFC étaient également de la partie. Avec environ 120 000

visiteurs, SwissSkills constitue la plate-forme idéale pour offrir une expérience émotionnelle de toute la diversité du métier de dessinateur et motiver les jeunes gens à s'engager dans une formation dans le domaine de la planification du territoire de la construction.

À la demande des fédérations professionnelles, Plavenir a créé les conditions requises pour la mise en place d'un fonds en faveur de la formation professionnelle (FFP), élaboré un règlement et a soumis pour celui-ci une demande de déclaration de force obligatoire générale auprès de la Confédération. Ce règlement a été publié en juillet 2022. En raison d'oppositions ayant plus tard été retirées, la déclaration de force obligatoire générale a été retardée. En décembre 2022 le Conseil fédéral a déclaré le fond de force obligatoire générale. Il est entré en vigueur le 1er mars 2023. Il s'ensuit qu'à partir de mars 2023, toutes les entreprises du champ d'activité employant des personnes dans le cadre d'une formation comme dessinateur/dessinatrice CFC doivent verser une contribution de solidarité à la formation professionnelle dans ce champ professionnel.

Cet instrument existe déjà depuis de longues années dans d'autres branches, il est largement éprouvé et bien établi. Le fonds en faveur de la formation professionnelle est soumis au principe de solidarité, toutes les entreprises d'une même branche sont tenues de s'acquitter d'une contribution au financement de la formation professionnelle. À l'avenir, cela permet de répartir de manière solidaire les coûts de formation professionnelle sur toutes les entreprises d'une même branche et de garantir à long terme la pérennité de l'enseignement du métier de dessinateur/dessinatrice CFC comme formation de base la plus importante de la branche.

### Commission pour la formation professionnelle des dessinateurs/dessinatrices orientation architecture paysagère et planification du territoire BBK ZRL

Différents ateliers organisés et réalisés par Plavenir ont permis de débattre et de traiter les documents d'application tels que le plan d'études cadre pour les écoles professionnelles, le programme de cours interentreprises, le programme de formation en entreprise ainsi que les dispositions d'exécution relatives à la procédure de qualification pour tous les métiers. L'adoption par la commission CSDP&Q se déroulera durant la première moitié 2023.

En août, vingt apprenant-e-s ont entamé à Zurich l'apprentissage de dessinateur/dessinatrice CFC en architecture paysagère. Aucun-e apprenant-e n'a été employé-e en Suisse romande. Les deux cours interentreprises (CI) qui ont réuni en tout 67 participant-e-s des deux orientations

(dessinateur/dessinatrice en architecture paysagère et planification du territoire) se sont déroulés avec succès durant la semaine 41 à Zurich.

### Procédure de qualification

En 2022, vingt apprenant-e-s (neuf femmes et 11 hommes) ont mené à bien la procédure de qualification. 17 apprenant-e-s étaient originaire de Suisse alémanique, un-e candidat-e venait du Tessin et deux candidat-e-s de Romandie. Les examens de connaissances professionnelles ont eu lieu le 30 juin 2022 dans les locaux de l'École professionnelle des métiers du bâtiment de Zurich (BBZ). La présentation des travaux de TPI ainsi que les entretiens professionnels ont eu lieu le 1er juillet 2022, également dans la BBZ. Vingt certificats de capacité ont pu être délivrés. Félicitations aux diplômé-e-s ! La procédure de qualification pour 2023 se tiendra du 29 au 30 juin.

### Cours interentreprises

Comme chaque année, deux cours ont à nouveau été organisés en 2022. Ils se sont déroulés à la BBZ (Lagerstrasse) à Zurich. L'équipe de direction des cours a souffert d'un manque d'effectifs à cause de plusieurs arrêts maladie et a dû, par ailleurs, relever le défi d'accueillir un nombre élevé et réjouissant de participant-e-s.

Le cours interentreprises ÜK1, qui a eu lieu du 10 au 14 octobre 2022 (semaine 41), était axé sur le thème « Nous démarrons dans la profession », conjointement avec le cours sur la planification du territoire. Participant-e-s : 22 apprenant-e-s en architecture paysagère (dont une personne francophone) et 13 apprenant-e-s en planification du territoire. Direction du cours : Marina Berini, Stefanie Braun, Rico Hasler, Lea Humbel, Simon Paulaise, Tobias Thaler, Eva Trüb et Simon Wegmann.

Le cours interentreprises ÜK2, qui a eu lieu du 10 au 14 octobre 2022 (semaine 41) était axé sur le thème « Nous saisissons un lieu », conjointement avec le cours sur la planification du territoire. Participant-e-s : 21 apprenant-e-s en architecture paysagère (dont deux francophones) et 11 apprenant-e-s en planification du territoire. Direction du cours : Markus Dauwalder, Lukas Echsle, Manuel Forster, Martin Gassner, Ines Jomni et Élodie Rué.

## Prix des meilleurs diplômés de la FSAP

Chaque année, la FSAP distingue les mémoires de bachelor et de master les plus innovants en architecture du paysage de la Haute École du Paysage, de l'Ingénierie et de l'archi-

ture HEPIA Genève et de l'OST, Haute école spécialisée de Suisse orientale.

Le prix 2022 pour le mémoire de bachelor le plus innovant du cursus d'architecture paysagère de l'HEPIA a été décerné à Clara Chabloz : Après avoir connu ses heures de gloire dans l'hôtellerie et lors de la construction des barrages de Barberine et d'Émosson, la destination touristique qu'était alors Finhaut tombe tout doucement dans l'oubli. Comment revaloriser l'ancienne Route des Diligences de Finhaut ? Comment les anciens parcs des hôtels pourraient-ils se muer en espaces contribuant à la qualité du village pour sa population et les touristes ? Le projet tente de revaloriser et de réhabiliter le patrimoine touristique historique de Finhaut et de transformer le village en un endroit où l'on aime s'arrêter. Le projet crée des espaces de rencontre de qualité pour les habitant-e-s d'aujourd'hui et de demain et propose le renouvellement de l'entretien du patrimoine végétal.

Le prix 2022 pour le meilleur mémoire de bachelor du cursus d'architecture paysagère de l'OST a été décerné à Tim Hegewald. Son mémoire est parvenu à transformer le charme d'un paysage périurbain entre Zürich Altstetten et Schlieren en une orientation et identité. Il prouve de manière impressionnante et extrêmement compréhensible comment les beautés dissimulées dans ce paysage pré-tendument sans visage peuvent être dévoilées et ravivées grâce à quelques aménagements rares mais précis. Dans ce contexte, la planification des processus joue un rôle important. Tim Hegewald réussit à créer des structures lisibles et à déceler des liaisons avec la Limmat.

Leon Tichonov a reçu le prix du meilleur mémoire de master du Master of Science en Développement territorial conjoint HES-SO/UNIGE (MDT) Orientation Architecture du paysage. Son mémoire analyse les conditions de la densification actuelle dans la zone de villa de la commune de Chêne-Bougeries près de Genève. Ces conditions ont un impact négatif sur la pérennité de la végétation existante et entravent massivement de nouvelles plantations. Les réflexions de ce mémoire portent sur une inversion des priorisations de cette densification, afin de pouvoir planifier et prioriser pour de futures plantations des zones de ressources potentielles, tout en préservant les structures végétales actuelles. Cette approche permet de considérer les espaces identifiés comme autant de moteurs de la planification d'un développement durable.

# Organisation

## Hans-Ulrich Weber : in memoriam

C'est au terme d'une longue maladie qu'Hansueli Weber nous a quittés le 5 février 2022 à l'âge de 80 ans. Lui qui a grandi à Neuhausen au sein d'une fratrie de trois avait, à l'origine, commencé son parcours par deux semestres en architecture à l'EPF de Zurich. Il s'est alors rendu compte qu'il souhaitait exercer un métier marqué par une plus grande proximité avec la nature et les paysages, ce qui lui a fait prendre le chemin de l'Université technique de Munich. C'est là qu'il a décroché son diplôme d'architecte paysagiste auprès du Prof. Günther Grzimek au terme de quatre années d'études de l'architecture du paysage. Encore tout frais dans la profession, il s'est vu proposer un poste par Christian Stern au sein de son cabinet de Zurich.

L'organisme qui, depuis, est devenu l'OFEV, venait de lui confier la coordination des instances dans la vallée de la Reuss, dans le canton d'Argovie. Il s'agissait en effet de conjuguer les exigences divergentes de l'agriculture, de la protection de l'environnement, des activités récréatives et de l'ingénierie hydraulique. Le plus bel exemple de ce projet ? La création du Flachsee, un lac situé non loin de Rottenschwil, désormais zone protégée d'importance régionale. Hans-Ulrich Weber a été l'un des pionniers de l'ingénierie hydraulique en accord avec la nature. Avec son riche savoir et sa grande habileté, il a su diriger son groupe de manière à ce qu'il se charge également de bon nombre de missions afférant à la protection de l'environnement ainsi que de la planification et de l'aménagement du paysage. Gravières, argillières, décharges et projets routiers complexes : au fil du temps, de multiples nouveaux champs se sont ajoutés à son portefeuille, tout comme les études d'impact environnemental, grande nouveauté à l'époque.

C'est en 1974 que l'entreprise ASP a été fondée par cinq partenaires, Hans-Ulrich Weber étant l'un d'entre eux. Peu après, il a commencé à enseigner l'aménagement des paysages à la toute jeune Haute école technique de Rapperswil (ITR). Il a également longtemps dirigé l'ensemble du département. Autre projet titanesque : la réhabilitation et renaturation partielle de la Thur dans les cantons de Zurich et de Thurgovie après les inondations de 1977 et 1978.

Il s'est certes engagé en faveur de la nature et des paysages, mais était également très préoccupé par la question de l'aménagement. C'est ce qui l'a conduit, à l'apogée des logements préfabriqués, à prendre le poste de responsable de l'aménagement des espaces ouverts d'Avanchet-Parc, à Genève, un site comprenant 2 200 logements. Alors que Hans-Ulrich Weber nous quitte, c'est à la fois un collègue très investi et un pionnier de l'aménagement des paysages que perd l'architecture paysagère suisse.

## 97e assemblée générale ordinaire à Saint-Gall du 20 mai 2022

La FSAP a posé des jalons importants pour son avenir à l'occasion de son assemblée générale. Ses membres ont adopté un nouveau modèle d'adhésion, élu deux nouveaux membres du comité, pu se réjouir de la bonne santé de ses finances, s'informer au sujet de toute une palette d'activités et visiter des projets palpitants à Saint-Gall.

### Nouveau modèle d'adhésion

Avec son nouveau modèle d'adhésion version 2023, qui a reçu un accord de principe lors de l'assemblée générale, la Fédération des architectes paysagistes entend se présenter comme une organisation ouverte, attrayante, transparente et efficace. « Mais quel avantage à être membre ? » : cette question tant entendue doit désormais faire partie du passé. Les arguments en faveur de l'adhésion doivent aller de soi et être communiqués clairement. Ils vont bien au-delà d'un simple catalogue de prestations structuré dont peuvent bénéficier les membres. Le nouveau statut de membre bureau clarifie la situation et offre des services spécifiques pour des besoins définis. Mais les membres individuels ne sont pas en reste : certains obstacles financiers ont été supprimés, tout comme les trois ans d'attente après le diplôme. Une fois son diplôme en poche, toute personne intéressée peut devenir membre de la fédération, ce qui est plus que logique. L'adhésion devient gratuite pour les étudiants. Autre nouveauté qui ne changera peut-être pas forcément la donne pour les entreprises, mais simplifiera grandement les choses : la cotisation est désormais calculée sur la base du revenu annuel déclaré à l'AVS.

### Changements au sein du comité

Le vent de renouveau a également soufflé sur le comité. Joachim Wartner, qui s'est engagé pendant de longues années au sein du comité, notamment pour la planification des paysages, ainsi que Daniela Bächli, trésorière, ont quitté le comité. L'assemblée générale a élu Sandra Kieschnik, copropriétaire du bureau DUO Architectes paysagistes / Landschaftsarchitekten de Lausanne et Berne ainsi que Friederike Meinhardt, responsable de projet au Bureau des espaces urbains du Service de l'urbanisme et de l'architecture du canton de Bâle-Ville.

### Comptes de 2021

Les comptes de 2021 se sont clos sur des recettes de CHF 494 035,10 et sur un bénéfice de CHF 39 992,93. Les comptes annuels de 2021 se sont clos sur un bénéfice de CHF 40 000. Les recettes ont légèrement augmenté, ce

qui s'explique essentiellement par le grand succès des annonces en ligne, la hausse du nombre de membres et du bénéfice notable enregistré sur le projet du Manuel de l'architecture paysagère suisse. Les dépenses, quant à elles, ont été inférieures aux chiffres prévus.

Compte tenu des dépenses moins importantes que budgétées, le comité a décidé d'effectuer un versement supplémentaire dans le fonds des « Contributions de soutien aux projets ». Des réserves ont également été mises de côté pour le changement imminent du secrétariat général, pour les nouveaux projets de la Commission pour l'encouragement de la relève et pour le centenaire de la FSAP en 2025. Grâce au bilan positif de l'année 2021, les fonds propres de la FSAP sont en hausse et s'élèvent désormais à CHF 168 312,29.

### Budget de 2022

Le budget affiche des dépenses budgétées de CHF 586 320,00 contre des recettes de CHF 597 720,00 pour un bénéfice prévu de CHF 11 400,00. Parmi les postes du budget de 2022 figurent, outre les dépenses récurrentes, des ressources financières prévues pour certains projets, tels que la réorganisation de la structure des membres, l'extension du site Web, la création d'un programme de parrainage pour les jeunes cabinets ainsi que le projet pilote de la bourse de recherche 2022/23 de la FSAP.

## Assemblée générale extraordinaire du 7 décembre 2022

L'assemblée générale ordinaire a adopté un nouveau modèle d'adhésion le 20 mai 2022. Celui-ci devrait entrer en vigueur à compter du 1er janvier 2023 au plus tard. Le comité a donc rédigé une nouvelle mouture du règlement des membres et modifié les statuts ainsi que le règlement des groupes régionaux, textes devant être adoptés par l'assemblée générale comme le prévoient les statuts.

Outre les modifications en lien avec le nouveau modèle d'adhésion, le comité a en partie reformulé certaines parties des statuts et du règlement des groupes régionaux. L'article 9.9 des statuts a également été changé pour refléter le système de co-présidence actuel. Les nouveaux statuts prévoient en outre la possibilité d'une tenue écrite ou électronique de l'assemblée générale, et ce, même après la suppression des mesures de lutte contre la pandémie. Par ailleurs, le règlement des experts instauré le 17 mars 1995, car il n'y est jamais fait recours. Les modifications prévues ainsi que le nouveau règlement des membres entreront en vigueur au 1er janvier 2023.

Tel qu'annoncé lors de l'assemblée générale ordinaire, le comité a décidé de tenir l'assemblée générale extraordinaire par écrit, conformément à l'article 27 al. 1 lit. a de l'Ordonnance 3 sur les mesures destinées à lutter contre le coronavirus. L'assemblée générale s'est tenue le 7 décembre 2022 à Berne en présence de la co-présidence et de l'actuaire, mais en l'absence des membres.

Le comité s'est réjoui du résultat obtenu : le nouveau règlement des membres a été plébiscité à 92 %, les modifications des statuts et du règlement des cotisations l'ont même été à 94 %, et ce, avec un beau taux de participation de 40 %. Plus rien ne fait donc obstacle à la mise en œuvre du modèle d'adhésion. Ces mesures visent à rendre la FSAP plus attrayante pour les architectes paysagistes en Suisse, que ces professionnel·les travaillent dans des cabinets privés, pour la fonction publique ou encore dans la recherche ou l'enseignement. Avec le lancement d'une nouvelle catégorie, celle des membres entreprises, les bureaux pourront accéder à une palette de prestations intéressantes, le tout basé sur un modèle de cotisation simple. Ce nouveau modèle repose sur un catalogue clair et nuancé de prestations répondant mieux aux besoins, sur un statut intéressant pour les entreprises membres, sur une offre pertinente pour les membres individuels dès l'obtention du diplôme, sur une procédure d'admission transparente et efficace ainsi que sur un système de cotisation simple.

## Groupe régional Argovie

En 2022, le groupe régional a décidé de rejoindre l'Observatoire des marchés publics BWA de Suisse du Nord-Ouest. Florian Bischoff sera désormais chargé des évaluations dans le cadre des concours. Le groupe régional a été représenté par Stephan Zantop et Joachim Wartner lors de l'entretien annuel avec une délégation du département Nature + Paysage (N+L) de l'Office Paysage et eau (ALG) au printemps. Cet échange était essentiellement axé sur l'adaptation aux effets du changement climatique et sur la revalorisation des espaces de vie dans les communes du canton d'Argovie avec les régions pilotes de Frick et de Zofingen. La collaboration cherche à approfondir les thématiques liées à la ville et aux paysages tout en mettant l'accent sur le climat, la biodiversité et les activités récréatives. Une excursion commune à ALG/N+L et au groupe régional Argovie est prévue pour 2023.

L'entretien avec l'Office des ponts et chaussées (ATB) a lui aussi pu se tenir, avec, parmi les thèmes centraux, l'abaissement de la température à proximité des chaussées. Comment lutter contre l'imperméabilisation des surfaces résiduelles ? C'est une question dont ont débattu Stephan

Karlen et Philipp Müller avec les responsables cantonaux. Sarah Launener cédera son poste à la tête du groupe régional à Maximilian Kindt au 1er janvier 2023.

## Groupe régional Berne - Soleure

Bonne nouvelle ! Un noyau dur de onze membres a pu se constituer. À partir de janvier, il représentera le groupe régional et organisera davantage d'événements.

### Conférence des présidents et présidentes des associations professionnelles des planificateurs du secteur de la construction de Berne (PKBB)

L'année dernière, deux entretiens ont été organisés avec le maire, Alec von Graffenried, autour du grand projet d'aménagement des alentours de la gare. La conférence a présenté les idées approfondies dans le cadre du forum pour les espaces publics de Berne, FÖR-Bern, et a expressément soutenu l'idée d'une deuxième ligne de tram. Le maire s'est montré compréhensif. Le plan de gestion UNESCO et la révision du règlement sur les constructions de Berne ont eux aussi été abordés. Enfin, la conférence a exprimé son malaise vis-à-vis de la déclaration de conformité exigée dans le cadre des appels d'offres.

Le 31 octobre 2022, la conférence a rencontré le responsable et d'autres représentants de l'Office des immeubles et des constructions du canton (OIC) pour une séance ordinaire. Ce rendez-vous avait pour but d'examiner la mise en œuvre du règlement révisé SIA 144 et, plus généralement, le déroulement pratique des procédures de sélection des planificateurs.

Les associations de planification de Berne ont décidé d'accompagner activement les opérations de planification des alentours de la gare. La FSAP s'implique actuellement dans le forum FÖR.Bern, qui s'engage en faveur d'une meilleure qualité des espaces publics (cf. le site <https://www.foer-bern.ch> à ce sujet). Il cherche à aménager, soulager et renforcer l'espace public de manière à ce qu'il soit à la hauteur du rôle crucial qu'il est appelé à jouer pour la ville et la région. Favoriser l'idée d'une deuxième ligne de tram est capital à cet égard, tant pour les transports publics que pour les espaces ouverts de la ville.

Observation du marché : en 2022, l'Observatoire des marchés publics BWA Berne-Soleure a poursuivi ses activités et publié 37 évaluations.

### Forum d'architecture de Berne

L'année 2022 a été ponctuée de nombreuses manifestations. Il y a ainsi eu une carte blanche autour du « Concours d'idées pour le site de la centrale à gaz – la friche a-t-elle trouvé sa vocation ? » (Ideenwettbewerb Gaswerk-areal – hat die Brache ihre Bestimmung gefunden), trois événements sur l'architecture tessinoise, un rendez-vous sur l'architecture et l'urbanisme dans le contexte du changement climatique et trois manifestations sur la construction circulaire.

### Laboratoire urbain de Bienne

Le laboratoire urbain de Bienne réunit étudiant-e-s, enseignant-e-s, fédérations, administrations et citoyen-nés désireux de façonner ensemble l'avenir de leur espace de vie. Le groupe régional y est représenté par Lauren Erard. En 2022, le laboratoire s'est essentiellement penché sur le quartier de Weidteile, sur le centre hospitalier du quartier de Beaumont et sur la revalorisation des quais de la Suze.

## Groupe régional Suisse centrale / Tessin

### Tessin

Une rencontre des architectes paysagistes du Tessin s'est tenue le 20 janvier 2022 à Lugano, réunissant une vingtaine de collègues. Ils ont débattu du sens, de l'organisation et des champs d'action d'un potentiel groupe régional tessinois. Le canton du Tessin fait face à des problématiques qui lui sont propres. Le Tessin est donc l'échelle adaptée pour y apporter des solutions ciblées. Le comité central de la FSAP ainsi que le groupe régional Suisse centrale / Tessin saluent cet engagement. La création de tout nouveau groupe régional requiert l'accord de l'assemblée générale de la FSAP. Une excursion dans le district de Mendrisio a été organisée le 28 février 2022 avec la visite de plusieurs projets.

### Activités en Suisse centrale

- Forum « Code : les architectes paysagistes se rencontrent » (Kennwort: Landschaftsarchitekten treffen sich) le 1er juillet et le 4 novembre 2022
- Prise de position au sujet de la fusion des règlements sur les constructions et l'aménagement des quartiers de Littau / Reussbühl de Lucerne
- Échange avec Stadtgrün Lucerne le 5 septembre 2022 sur le thème de la ville éponge
- Rencontre des fédérations SIA, FAS, FSAP et FSAI avec le Conseil cantonal de Lucerne le 1er juin 2022 ; Reto Wyss, conseiller d'État et directeur des finances, ainsi

que René Schmid, chef du service cantonal des constructions, ont fourni des informations sur les procédures importantes en cours.

- Rencontre des fédérations de concepteurs avec la direction des travaux publics de la ville de Lucerne le 14 novembre 2022
- Événement de réseautage organisé par la direction des travaux publics de la ville de Lucerne le 17 mai 2022 ; la direction a présenté les modes de travail et les outils de planification utilisés dans l'urbanisme.
- Plans tests de la gare de passage de Lucerne ; atelier en ligne le 1er mars 2021 avec les fédérations professionnelles sur les résultats des plans tests. Le groupe régional a rendu un avis à ce sujet.
- Échange sur le concours Nouveau théâtre de Lucerne entre les organisateurs du concours et les fédérations impliquées le 1er septembre 2021
- Conférence des présidents des associations des planificateurs de Suisse centrale : la conférence a siégé deux fois pour coordonner ses activités, les travaux des fédérations et les collaborations. Les débats ont essentiellement porté sur la culture du bâti et sur le projet actuel autour du bâtiment à usage commercial de Lucerne, où une démolition a pu être évitée.
- Association BOL (Conseils sur les sites construits et paysagers) : treize expertises ont été rédigées en 2021. Il est prévu qu'un architecte paysagiste de plus rejoigne le comité de conseil à la construction.
- Observatoire des marchés publics en Suisse centrale (BWA Zentralschweiz) : 22 appels d'offres ont été évalués en 2022 (treize pour Lucerne, deux pour Nidwalden, un pour Obwalden, six pour Schwyz)
- Commission spéciale sur les constructions de l'association de Protection du patrimoine culturel de la Suisse centrale (IHS) : Christoph Fahrni représente l'architecture du paysage auprès de cet organe. Des prises de position ont été rédigées au sujet de quatre grands projets et de nombreux petits projets hors de la zone à bâtir.

## Groupe régional Suisse du Nord-Ouest

En 2022, le groupe régional Suisse du Nord-Ouest est sorti de sa torpeur pandémique et le dîner mensuel a pu se tenir régulièrement. Il a été l'occasion d'y présenter entre autres la stratégie climatique de Bâle-Ville. Le salon Swissbau Compact 2022 a eu lieu en mai. La FSAP a été partenaire au travers de trois manifestations palpitantes sur des thèmes actuels devant un public nombreux dans le cadre de la série Swissbau Focus. Peu après, Bâle a accueilli sa première semaine de l'architecture, « AWB 2022 », dont la FSAP était également partenaire. Le groupe régional a

organisé dans ce cadre une promenade passant par divers lieux en bordure du Rhin, accompagnée de présentations et de débats.

La rencontre traditionnelle avec les collègues du sud de l'Allemagne s'est tenue cette année en octobre à Fribourg. Nous avons pu visiter les alentours du nouveau stade de football de l'Europa-Park, de l'Institut Fraunhofer et de maisons communales et musées, entre autres. L'affluence a été forte et comme chaque année, l'échange a été fructueux et d'une grande qualité. Ce fut également l'occasion d'approfondir bon nombre d'amitiés transfrontalières déjà anciennes.

Les deux Bâle ont accueilli à l'automne les rencontres avec des représentants des représentants gouvernementaux et les chefs de départements, échéance qualifiée d'« entretiens avec les administrations ». Désormais entré dans la tradition, ce rendez-vous a fait ses preuves. Cette année a également vu la création d'une « Table ronde de la construction de la région de Bâle » (Bautisch Region Basel), une plateforme qui réunira toutes les organisations régionales de la planification de la construction (SIA, FAS, FSU, FSAP, etc.), la FHNW et la Société suisse des entrepreneurs trois à quatre fois par an pour un échange sur les actualités du secteur et les défis rencontrés. Il s'agira d'identifier les thématiques communes / chevauchements possibles et d'exploiter les synergies pour interpeller les pouvoirs publics ou rédiger des prises de position d'une voix unie. Cela vaudra aussi pour l'organisation d'événements communs, ce qui ne fera que démultiplier leur portée.

## Groupe régional Suisse orientale

Le groupe régional Suisse orientale a publié une brochure d'information sur les contributions de l'architecture paysagère. Celle-ci a été envoyée à tous les organismes responsables de la construction des cantons et communes par le groupe régional au terme de deux années de travail. La brochure peut être demandée à l'adresse [ostschweiz@bsla.ch](mailto:ostschweiz@bsla.ch). Les autres groupes régionaux peuvent également se procurer la maquette.

Durant l'automne et l'hiver derniers, un certain nombre de réunions supplémentaires sous l'égide du comité d'organisation, composé d'Eva Bärlocher, de Matthias Biedermann, de Roman Häne, de Christoph Kohler, de Tilo Preller et de Philipp Stalder, a été tenu pour organiser l'assemblée générale de la FSAP les 20 et 21 mai à Saint-Gall. Nous avons eu le plaisir d'accueillir beaucoup de participant-es et d'assister, en plus aux parties plus formelles, à de nombreuses visites guidées et entretiens palpitants.

L'assemblée annuelle du groupe régional Suisse orientale s'est tenue le 25 mars au restaurant Forum de Schaan. En marge du programme officiel, nous avons visité des projets conçus par Peter Vogt, membre du groupe régional, à Schaan. Lors de la visite de chantier du 16 juin, nous avons passé environ une heure en début de soirée à visiter le parc zurichois de proximité, le « Park am Wasser » presque achevé, où le bureau Kollektiv Nordost a dispensé des explications à nos membres ainsi qu'à des membres du groupe régional Zurich. Pour notre évènement d'automne, nous avons choisi de passer l'après-midi à Schaffhouse le vendredi 23 septembre. Au total, 24 personnes ont admiré des projets actuels ainsi des développements urbains dans le périmètre de Schaffhouse.

Dans le cadre du projet d'arts et de jardins « le paradis sur terre » (das Paradies findet statt) lancé par le Kulturforum Berneck, le groupe régional a accordé CHF 600 en soutien de la présentation d'Annemarie Bucher.

#### Forum d'architecture de Suisse orientale

Sous le thème de l'année « Impulsions », la tournée annuelle de l'architecture paysagère « LandschaftsarchitekTour » a eu lieu le 11 juin à Winterthur et la table ronde le 2 mai au forum. Le débat axé sur la culture du bâti régionale continuera d'être encouragé sous le format « Le bon bâti » (Gutes Bauen) dans une série d'articles de la presse quotidienne. La FSAP est représentée dans la commission de rédaction par Peter Vogt pour la période 2021/2022.

### Groupe régional Suisse romande

Le groupe régional a travaillé sur différents thèmes et au sein de divers organes. Ainsi, il a participé entre autres aux activités de la CUB à Lausanne, à la présentation de la FSAP auprès de l'Union des communes Vaudoises (UCV), au « Concours Suisse », avec une exposition et des conférences à Lausanne, à la Distinction romande d'architecture DRA5 au travers de soutiens financiers et d'échanges, à la séance des Associations Professionnelles ENAC à l'EPFL, à un échange avec l'HEPIA sur la « Formation des architectes paysagistes en Suisse romande », à un rapprochement avec « Jardins Suisses GE » pour rapprocher bureaux techniques et planificateurs ainsi qu'à une présentation et à un rencontre avec le groupe des architectes de la SIA Vaud.

#### Sous-groupe de Genève

La FSAP GE a été créée en 2021 en vue de représenter la profession d'architecte paysagiste au sein de la Fédération des architectes et ingénieurs de Genève, la FAI. Parmi ses

autres membres, la FAI compte l'Association genevoise d'architectes (AGA), l'Association genevoise des ingénieurs géomètres officiels et géomaticiens (AGG), l'Association genevoise des ingénieurs (AGI), la Fédération des architectes suisses, section Genève (FAS) et la section genevoise de la SIA. Cela représente plus de 2000 professionnel.les actifs sur le territoire cantonal.

La FSAP GE siège dans ce conseil depuis début 2022 (représentée par Valérie Hoffmeyer) et plusieurs de ses membres participent à différents instances et évènements. La FAI est très régulièrement sollicitée par la politique et les administrations pour divers travaux de consultation et de collaboration. Cela sera notamment le cas lors de la désignation des futurs membres des commissions officielles cantonales (CU-urbanisme, CA-architecture, CMNS-monuments nature et site, CTA-arbres, CAT-aménagement du territoire), qui seront renouvelées début 2024.

Le fonctionnement de la FSAP GE est en cours d'élaboration. La question de l'autonomisation de la FSAP GE par rapport au Groupe romand sous la forme de la création d'un groupe régional indépendant sera évaluée en 2023.

### Groupe régional Zurich

Le groupe central du groupe régional Zurich comptait en 2022 huit membres de la FSAP. La présidence est restée vacante. Cependant, même sans présidence officielle, six réunions ont été l'occasion de traiter de différents thèmes spécifiques à la profession par Inès Jomni (formation continue), Antonia Koukouvelou (communication-excursions), Markus Fierz (contact avec les autorités), Sarem Sunderland (finances-excursions), Daniel Ernst (assesseur) et Tobias Berger (assesseur). Sandra Albert et Haris Piplas ont de plus rejoint le groupe central au cours de l'année.

Le contact et les échanges avec les autorités et organisations pertinentes ont maintenu leur haut niveau en 2022, notamment par le biais de la conférence des associations des planificateurs de Zurich (KZPV). L'évènement cantonal et municipal annuel organisé par la conférence s'est tenu en automne sous le titre « Énergie – transformation – approvisionnement sûr en énergie thermique – sans gaz ni pétrole » (Energie – Transformation – Sichere Wärmeversorgung – Ohne Gas Und Öl). Outre les contacts par le biais de la KZPV, nous avons échangé spécifiquement avec le service des espaces verts de la ville de Zurich (GSZ – Grün Stadt Zürich). En fonction du thème, le groupe régional Zurich entretient également des relations avec l'Office cantonal des ponts et chaussées (TBA), l'Office des transports (AfV), l'Office cantonal des monuments historiques et l'Office du

développement territorial (ARE). Le groupe central organise également des groupes de travail qui se mobilisent ponctuellement sur des procédures de consultation et rédigent les prises de position correspondantes dans les plus brefs délais. Cela a été le cas l'année passée avec la procédure de consultation « Initiative parlementaire sur les oiseaux et le verre » (Parlamentarische Initiative Vögel und Glas) et avec celle sur la base aérienne de Dübendorf.

Le programme-cadre en marge de l'exposition « Cool Down Zürich » sur les mesures d'adaptation au changement climatique a été l'activité phare du groupe. Dans ce cadre, deux tables-rondes ont été organisées, l'une intitulée « On savait, mais on n'a rien fait – ferons-nous mieux à l'avenir ? Un état des lieux » et « L'avenir de l'adaptation au changement climatique de Zurich », ainsi qu'une excursion accompagnée par Hager Partner dans l'Ouest de Zurich (site MAAG, le Gleisbogen, Müller Martini).

Cette année, notre évènement de Noël a eu lieu... au printemps. La promenadologue Marie-Anne Lerjen nous a fait découvrir les quartiers de Zurich-Albisrieden et de Zurich-Altstetten et nous a parlé du concept de ville zéro émission. La participation et l'intérêt ont été tels qu'il est prévu de reprendre ce format pour la rencontre de Noël 2023.

### Groupe spécialisé de gestion et de réhabilitation des jardins historiques

Un petit nombre de membres du groupe spécialisé s'est retrouvé le 1er juillet 2022 pour une promenade dans le quartier de Zurich-Schwamendingen. À partir d'exemples d'espaces publics inscrits à l'inventaire des jardins historiques de Zurich, Alessandra Moll, la responsable des jardins historiques de la ville, a retracé l'histoire du quartier de Gartenstadt et abordé les problématiques et défis actuels. La sortie a été suivie d'un moment convivial au restaurant Ziegelhütte.

Le groupe s'est rendu à Neuchâtel le 26 septembre 2022 pour en savoir plus sur la restauration de différents parcs, dont un certain nombre a pu être réhabilité ces dernières années. Il s'agit d'une part d'espaces que les professionnels souhaitaient voir retrouver leur gloire d'antan, mais aussi de petits paradis privés, tels que le jardin et la maison de la Petite Rochette, conçue pour être une résidence estivale – un bel exemple du XVIIIe siècle. Le jardin est inscrit à l'inventaire de la ville. Le bâtiment fait actuellement l'objet d'une restauration minutieuse, qui sera suivie de mesures de réhabilitation du jardin.

Le jardin de l'Hôtel DuPeyrou, lui aussi du XVIIIe siècle, est

aujourd'hui un jardin d'agrément ouvert au public. Il est inscrit à l'inventaire communal et national. Au fil des époques, il a été replanté. Ses murs, ses chemins, ses plantations et son portail en fer forgé ont récemment été réhabilités. Le groupe a débattu vivement de la restauration effectuée, qui a supprimé les grandes topiaires et introduit une végétation colorée. Dans le jardin du Musée ethnographique MEN, lui aussi inscrit à l'inventaire communal, les responsables des jardins historiques ont l'intention de faire refaire ses zones boisées. Sa grotte et son étang, quant à eux, ont déjà été rénovés.

## Fédération internationale des architectes paysagistes IFLA

La réunion de 2022 du conseil mondial de l'IFLA a eu lieu les 29 et 30 septembre à Gwangju. L'hôte de cette année était la KILA coréenne (Korean Institute of Landscape Architecture). Dès le début de la rencontre, James Hayter a inauguré la Décennie de l'architecture paysagère, soulignant que la profession peut jouer le rôle de leader dans la lutte contre le réchauffement planétaire et d'autres problèmes environnementaux dans le monde. Dans le prolongement de cette idée, l'IFLA a publié un guide sur l'architecture paysagère au service des 17 Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, A Landscape Architecture Guide to the 17 Sustainable Development Goals. Au terme de quatre années à la présidence, James a passé le flambeau au Néozélandais Bruno Marques. Dans son discours d'adieu, il a mis en exergue le renforcement de la présence de l'IFLA en Afrique. Pour avoir une vue d'ensemble plus fidèle de l'état de la profession dans les différents pays, l'IFLA organise une enquête mondiale. Nous vous demandons de bien veiller à y participer.

La fédération finlandaise MARK a convié ses organisations sœurs à Helsinki pour l'assemblée générale d'IFLA Europe. Vingt-huit fédérations européennes ont répondu présentes et se sont donc retrouvées les 15 et 16 octobre à l'Université d'Aalto. Diana Culescu a été confirmée à son poste de secrétaire générale, tandis que John Boon a été élu nouveau trésorier.

## Conseil SIA du groupe professionnel Architecture

Le groupe professionnel Architecture (BGA) s'est rencontré en avril 2022 à Lausanne pour la réunion ordinaire du conseil, qui était suivie de l'assemblée des délégués, et à nouveau en septembre à Bade, pour la réunion du conseil avec le forum SIA.

Réunion du conseil / assemblée des délégués des 28 et 29 avril 2022 : le nouveau prix « SIA Master Architecture » a été organisé pour la première fois en 2022. La remise des prix a eu lieu en octobre 2022. Les délégués de la SIA ont décidé à une large majorité de la création d'un nouveau conseil spécialisé pour l'aménagement du territoire, du lancement d'un « Fonds en faveur de la formation professionnelle dans la planification du domaine du territoire et de la construction », de la fondation de la Commission centrale pour la gestion de l'information ainsi que la validation de la publication du règlement pour les procédures de sélection des planificateurs SIA 144.

Réunion du conseil / forum SIA des 22 et 23 septembre 2022 : 33 projets étaient candidats au prix « SIA Master Architecture », dont le jury a dû nommer les lauréats après avoir délibéré les 25 et 26 août à la FHNW. En collaboration avec l'EPF, la SIA a mis au point un outil de calcul des honoraires conforme aux exigences de la COMCO, l'application « Value App ». Pour l'heure, il n'a pas encore été décidé de sa date de lancement. La FSAP, quant à elle, a annoncé la publication du deuxième numéro d'anthos. Un « world café » organisé dans le cadre du traditionnel forum SIA a été l'occasion d'échanger sur les différents défis, positions et activités au sein de la SIA et, plus largement, du secteur du bâtiment. Les thématiques du climat et de l'environnement, d'une part, et des marchés publics, d'autre part, ont été choisies comme thèmes clés par les participants au forum.

## Conseil SIA du groupe professionnel Environnement

Les personnes qui représentent « officiellement » la FSAP comme fédération professionnelle au sein de la SIA sont membres du groupe professionnel Architecture. En raison des domaines d'activité où interviennent les architectes paysagistes dans la planification du territoire et de l'environnement, la coopération de la FSAP au sein du groupe professionnel Environnement est souhaitée autant de la part du groupe professionnel que de la FSAP. À titre de membre individuel de la SIA, J. Wartner est membre du conseil du groupe professionnel Environnement tout en représentant la FSAP en tant que professionnel.

Le groupe de travail sur la qualité du suivi environnemental de la phase de réalisation (SER) impliquant également l'OFEV et les cantons est en train d'élaborer un outil de travail pragmatique du type cahier des charges qui sera bientôt achevé. L'objectif : offrir un outil aux donneurs d'ordre lançant des appels d'offres et de garantir des normes de qualité uniformes. Un échange technique régulier se poursuit à proposés des géodonnées intégrées dans les modèles BIM. Le groupe estime capital que les données sur le sous-sol soient intégrées dans les modèles BIM.

Au sein de la SIA, le groupe professionnel Environnement et le groupe professionnel Architecture (BGA) s'expriment à travers une requête en faveur de la création d'un conseil spécialisé traitant de l'aménagement du territoire. Cette demande a été acceptée. Ce conseil spécialisé aura pour vocation d'aborder les problématiques clés au sein de la SIA et de parvenir à une position solide et interdisciplinaire. Une réunion constitutive du conseil a eu lieu l'automne dernier.

## Commission SIA pour le règlement concernant les prestations et les honoraires RPH 105

Le travail sur la révision des RPH décidée à l'automne 2019 s'est poursuivi sur les chapeaux de roue cette année, notamment concernant le volet des prestations. Les lectures finales et les procédures de consultation sont ensuite prévues pour 2023.

Le calcul des honoraires et du temps nécessaire à l'exécution est un autre thème qui est très discuté. Le comité de la SIA espère y apporter une réponse sous la forme d'un nouveau modèle de calcul élaboré en collaboration avec l'EPF. Cet outil est actuellement en développement et nous travaillons d'arrache-pied au sein de la commission pour disposer rapidement d'une solution viable.

Cette année, la commission a pu se réjouir de l'arrivée de deux nouveaux membres : Ramel Pfäffli et Lukas Schmid. Nous en profitons pour remercier l'ensemble de la commission 105 pour son engagement.

## Commission des concours et des mandats d'études SIA 142/143

Pascal Heyraud, de Neuchâtel, qui avait démissionné, a été remplacé par Andy Schönholzer, de Bâle, au sein de la commission. L'année 2022 a essentiellement été marquée par la révision des règlements 142/143 et des directives correspondantes de la commission. La révision a pu être achevée en fin d'année et la procédure de consultation lancée début 2023. D'autres dossiers ont également pu être traités, tels que la question de l'impartialité des membres du jury ou de l'attestation du REG pour les diplômés étrangers en cas de participation aux concours de la SIA.

## Forum Paysages, Alpes, Parcs

Le Forum Paysages, Alpes, Parcs de l'académie des sciences naturelles (SCNAT) est une plateforme dédiée à la recherche sur le paysage, les Alpes et les espaces protégés. Il entend promouvoir les connaissances sur le paysage et sur les processus qui le transforment et mettre en valeur les résultats de la recherche. Peter Wullschleger représente le terrain au sein du comité consultatif du Forum. Le Forum a une nouvelle présidente depuis janvier 2022 : Ulrike Sturm, diplômée en études germanistiques et en architecture, succède ainsi à Felix Kienast (WSL). Le Forum s'efforce d'atteindre les objectifs formulés dans sa stratégie au travers de thèmes majeurs définis en collaboration avec le co-

mité consultatif et l'assemblée plénière du Forum. Véritable état des lieux, ces thèmes montrent la voie à suivre pour le Forum dans les années à venir pour élaborer et disséminer un socle de connaissances au sujet des grandes thématiques nationales et internationales en lien avec les paysages aux côtés des professionnels du terrain. Le Forum a conçu une fiche d'information avec des chercheurs et chercheuses des universités de Zurich et de Lausanne à titre d'introduction du concept. La fiche se base sur des études de cas pour démontrer comment exploiter la notion de contribution des paysages pour le développement local et régional des paysages et pour mettre en œuvre la Conception « Paysage suisse » (CPS).

## 3e Congrès suisse du paysage

C'est sous la devise « Vers une nouvelle culture du paysage durable » (Hin zu einer neuen und nachhaltigen Landschaftskultur) que s'est tenu le 3e Congrès suisse du paysage les 8 et 9 septembre 2022, qui était coorganisé par la Haute école spécialisée de la Suisse orientale à Rapperswil. Ainsi, plus de 300 professionnels du monde de la politique, du terrain, de la recherche et de l'enseignement ont débattu des défis qui se posent pour les paysages de Suisse. Leur objectif : trouver des solutions pour promouvoir une culture du paysage durable. Peter Wullschleger, secrétaire général de la FSAP, était membre du comité d'organisation et la FSAP a organisé un atelier sur le thème de la formation et du paysage.

L'édition de cette année a mis l'accent sur la culture du paysage, à savoir le lien entre usages et aménagement, et ce, au travers d'un programme très riche. Outre les divers débats et présentations, seize événements parallèles et quatorze excursions sont venus compléter l'éventail. Ce fut ainsi l'occasion de découvrir le paysage par l'odorat, de se promener dans la zone récréative autour du lac de Zurich ou encore de visiter la petite ville de Lichtensteig, dans le district de Toggenburg.

Le programme des plénières, quant à lui, a commencé par une plongée au cœur des régions. Le public a ainsi pu découvrir trois projets qui font vivre une culture du paysage dans trois régions différentes au travers d'un bref film et d'une présentation. Les vidéos réalisées par le vidéaste Marc Schwarz à la demande du congrès ont brossé le portrait de paysages très différents et proposé des exemples d'une culture du paysage dynamique.

Les séries de présentations et d'excursions se sont déclinées en deux volets : l'un, plus scientifique, visait à décrire les nombreux visages de la culture du paysage, et l'autre, plus

pratique, cherchait à mettre en lumière des projets en lien avec des thématiques actuelles telles que le changement climatique, l'utilisation des ressources, la pénurie d'énergie, la protection des paysages ou l'expansion urbaine. Bon nombre des manifestations ont ouvert de nouveaux espaces des possibles, par exemple pour découvrir comment de nouveaux paysages nés en réaction au changement climatique sont ou peuvent être utilisés, y compris à des fins récréatives.

## construction suisse

La FSAP est membre du groupe de base Planification de construction suisse. Le secrétaire général, Peter Wullschleger, représente la FSAP aux trois à quatre réunions annuelles. La FSAP est membre du groupe de base aux côtés d'autres organisations, à savoir la Fédération des architectes suisses (FAS), l'Association suisse des géologues (CHGEOL), CRB, la FSAI, la FSU, l'association Ingénieurs-Géomètres Suisses (IGS), la SIA, l'association des experts en estimation immobilière SIV, l'association de la technique du bâtiment suissetec, Swiss Engineering UTS, le Centre suisse de la construction en acier (SZS), la VSS, chacune étant représentée par leur secrétaire général lors des réunions. La présidence est assurée par le président de la SIA et le secrétariat général par suisse.ing (autrefois usic).

En 2022, construction suisse a rédigé un document intitulé « Position commune sur la construction et la gestion durables » (Gemeinsame Haltung nachhaltiges Bauen und Bewirtschaften), qui devrait être publié sous forme de prise de position officielle en 2023. La FSAP soutient l'idée d'un positionnement explicite de la part du secteur du bâtiment en faveur de l'objectif zéro émission et de la promotion de la biodiversité dans la planification et la construction. Dans le cadre des recommandations également élaborées l'année dernière pour des modèles commerciaux et de collaboration pérennes, la FSAP a en outre abordé la nécessité de prendre en compte le changement climatique et la culture du bâti et exigé que les autorités adjudicatrices fassent appel à des procédures à même de privilégier la qualité et à la mise en concurrence des idées au moment de commander des prestations de planification.

Commission d'experts

Si aucune formation technique ni réunion n'a eu lieu en 2022, les expert-e-s ont pu traiter de nombreuses commandes dans le courant de l'année. Les expert-e-s de JardinSuisse rédigent non seulement des expertises indépendantes, mais proposent également d'autres prestations, telles que la réception de travaux, les expertises d'arbitrage,

les inspections, etc. La collaboration au sein de la commission ainsi que les échanges d'informations techniques entre les expert-e-s fonctionnent à merveille dans un climat à la fois constructif et productif. Les expertises réalisées sont toujours soumises à un contrôle qualité au sein même de cet organe. Le résultat est, à notre sens, d'un haut niveau qualitatif. Notons cependant que le groupe « Experts JardinSuisse » n'effectue pas d'expertises de nature juridique. Oliver Vogel et Giorgio Aeberli représentent la FSAP au sein de cette commission.

## Campagne climat et Culture du bâti

La Campagne climat et Culture du bâti a été lancée en juin 2021 par les grands acteurs des domaines du patrimoine culturel bâti, de l'architecture, du paysage et de l'aménagement du territoire en Suisse. L'objectif : un changement de paradigme pour que soient automatiquement conjuguées biodiversité, protection du climat et culture du bâti. Le site Web de la Campagne climat et culture du bâti entend en outre présenter des exemples à suivre pour démontrer qu'il est tout à fait possible de relever les défis que sont le changement climatique et l'objectif zéro émission tout en assurant une culture du bâti de qualité. La FSAP est représentée dans le groupe central par son secrétaire général.

Alors que la phase 1 était consacrée au lancement et à la mise en place de la campagne, la phase 2 a débuté en 2022 par le recrutement de la responsable du projet, Stefania Boggian. Quatre domaines d'action ont été définis (politique, administrations et associations, bonnes pratiques et thèmes techniques), chacun d'entre eux devant être accompagné par des mesures de communication et une couverture médiatique.

## REG

Commission d'examen pour architectes paysagistes REG A / REG B et technicien.nes paysagistes REG C : une réunion a eu lieu en mars 2022, à l'occasion de laquelle une procédure d'examen exhaustive a été menée en vue d'une admission au REG B. L'admission a été validée. Joachim Wartner a démissionné de son poste de président et membre de la commission d'examen mi-2022. Regula Siegenthaler a elle aussi démissionné en 2022. La présidence est actuellement vacante. Jan Forster a rejoint l'équipe et assure ainsi le lien avec le comité de la FSAP. Sont donc membres de la commission d'examen (au 31 décembre 2022) Stephan Bürgi, Andrea Cejka, Sabine Coradi, Jan Forster, Michael Flühmann, Ladina Koeppel Mouzinho, Pascal Posset, Cécile

Albana Pisset et Niklaus Schwarz. Pour venir à bout de son travail, la commission d'examen a encore besoin de renfort et en particulier de professionnel-les figurant au registre REG A et, si possible, capables de communiquer dans deux langues nationales.

Si la demande de la commission d'examen d'actualiser les prescriptions spécifiques a été acceptée en 2021 par le comité de direction, celles-ci n'ont malheureusement toujours pas été publiées sur le site Internet de la fondation REG. Les nouvelles décisions prises fin 2021 sont entrées en vigueur au 1er juin 2022. La grande nouveauté est que la commission des examens est consultée même en cas d'inscription directe, ce qui est une bonne nouvelle pour le maintien de la qualité. Il ne reste plus comme deuxième procédure que la procédure d'examen comprenant un examen personnel obligatoire / un entretien. Notre profession est désormais représentée au sein du nouvel organe du conseil de fondation (autrefois nommé le comité de direction) par le truchement de Stephan Bürgi.

L'assemblée des délégués a pu se réunir pour prendre ses nouvelles fonctions (anciennement le conseil de fondation) pour la première fois le 10 juin 2022. Dans cette assemblée des délégué-es, la FSAP est représentée par Sabine Coradi et Joachim Wartner (jusqu'à mi-2022). Jan Forster a rejoint l'assemblée en tant que délégué.

## Table ronde sur la culture du bâti

La table ronde sur la culture du bâti, dont la FSAP était membre dès le début, a été créée en 2010 par la SIA. Elle s'est fixé quatre grands objectifs : promouvoir de manière systématique les liens entre les différents acteurs de la culture du bâti, sensibiliser le public à la culture du bâti historique et contemporaine, ancrer la culture du bâti comme une problématique globale et transversale dans l'agenda fédéral et participer au discours européen sur la culture du bâti.

Sa nouvelle plateforme baukulturschweiz.ch, est en ligne depuis le 23 juillet 2022. Elle est portée par la table ronde, la SIA et l'Office fédéral de la culture. Le site Internet vise à animer les débats sur les cadres de vie aménagés, à mettre en réseau les acteurs de l'échelle locale à internationale et à offrir un espace dédié au savoir, à l'échange et à l'inspiration. Inaugurée pendant l'été, la plateforme a tout débord présenté de courtes vidéos, des photos et des textes sur vingt lieux de Suisse pour ensuite déboucher sur des études de cas et un programme complet. Un module de conseil en culture du bâti auprès des villes et communes et un module de discussion sont prévus pour 2023.

## Fondation suisse pour l'architecture paysagère (FAP)

Le conseil de la fondation s'est réuni deux fois en 2022. La première réunion a eu lieu le 19 mai à Zurich et la deuxième le 2 novembre à l'EPF de Lausanne, à l'occasion d'un échange avec Dieter Dietz, directeur du département d'architecture, et Salvatore Aprea, directeur des Archives de la construction moderne (ACM), qui abrite entre autres le fonds posthume de Henry Correvon, dont la fondation est propriétaire. La réunion de mai a été l'occasion de remercier comme il se doit Hans-Peter Egli à l'occasion de son départ du conseil de fondation ainsi que Margit Mönnecke, ancienne professeure de planification du paysage à l'OST et directrice de cursus et d'institut. Celle-ci reste responsable du département d'architecture, de construction, de paysage et de l'espace à l'OST jusqu'à fin 2023 et a déjà été membre de la commission stratégique des AAPS.

Conjointement avec la Haute école spécialisée de la Suisse orientale de Rapperswil, la FAP est l'organisme responsable des Archives pour l'architecture paysagère suisse (AAPS). La sauvegarde et la publication des très populaires fonds Mertens/Nussbaumer et Cramer est un soulagement pour le service d'information. La sauvegarde du très grand fonds principal de Walter et Niklaus Leder est terminée ; un fonds annexe versé ultérieurement doit lui aussi être traité. La sauvegarde du fonds de Willi Neukom, lui aussi de grande ampleur, a elle aussi pu être terminée.

Quelques fonds très importants comme ceux de von Dubach, Mertens/Nussbaumer sont disponibles à l'adresse [www.archiv.asla.ch](http://www.archiv.asla.ch). La publication aux éditions Birkhäuser des recherches menées par Susanne Karn, Sophie von Schwerin et Gabi Lerch sur le legs de Migge a été reportée à plusieurs reprises et est actuellement prévue pour l'été 2023. La publication devrait s'accompagner d'une exposition et donc d'envisager à nouveau l'idée d'un catalogue de plans de Migge.

Une exposition au sujet de Jürg Altherr s'est tenue en septembre 2023 à l'Alte Fabrik de Rapperswil. Intitulée « Organiser le vide » (Organisation der Leere), la présentation de travaux de Jürg Altherr et de projets des AAPS a été un franc succès. Elle a reçu de nombreuses marques d'intérêt ainsi qu'un écho positif dans les médias. La manifestation a mis l'accent sur les sculptures et le travail d'architecture paysagère de J. Altherr, qui ont été confrontées à des pièces d'archives pertinentes (plans et modèles originaux). L'exposition a été organisée et financée par l'Alte Fabrik. Les ASLA ont été impliquées dans le choix des pièces et ont préparé la sélection définitive avec la commissaire d'exposition, Irene Grillo.

Les membres du conseil de la fondation ont pu découvrir le fonds Correvon lors de leur visite à Lausanne. Les deux parties appellent de leurs vœux une collaboration plus étroite entre les ACM et les ASLA, tant du point de vue archivistique que technique. Il convient de faire mieux connaître le fonds Correvon afin que celui-ci soit davantage exploité pour la recherche et l'enseignement. Une chose est claire : le fonds est destiné à demeurer dans les locaux de l'EPFL. Dieter Dietz a souligné que les thématiques en lien avec l'espace ouvert et la végétation gagnent en importance dans le cadre de la formation des architectes. L'intérêt des étudiants se porte de plus en plus sur ces questions. Il souhaiterait donc voir davantage d'échanges et, potentiellement, une collaboration avec l'OST.

## Dialogue de la conférence tripartite sur un développement vers l'intérieur de qualité

La FSAP a été invitée par la conférence tripartite à un dialogue sur un développement vers l'intérieur de qualité. Celui-ci vise à promouvoir les échanges entre les acteurs publics et privés à ce sujet et a été lancé durant l'été 2021. La direction opérationnelle a été confiée à EspaceSuisse et notre secrétaire général, Peter Wullschleger, représente la FSAP au sein du groupe technique accompagnant ce projet temporaire. Le groupe rassemble des représentants de différentes organisations et associations privées et des trois échelons de l'État, soit vingt personnes au total. Une « Charte du développement vers l'intérieur de qualité » sera élaborée d'ici le printemps 2023 dans le cadre d'une série d'ateliers. La charte devrait être adoptée par le groupe décisionnel au troisième trimestre 2023 ; elle servira alors de base commune pour la suite du dialogue. L'objectif est de profiter de ce processus pour définir une vision commune et approfondie de certains aspects afférant à la qualité du milieu bâti et, si possible, de formuler des solutions concrètes en la matière.

## Soutiens

En 2022 également, la FSAP a soutenu toute une série de projets ou accordé des soutiens financiers, notamment en faveur d'événements dédiés à la formation professionnelle et continue comme la Journée de Rapperswil, le Forum Bâtir et Planifier ou bien les cours de sanu future learning AG. Elle a également soutenu les organisations locales d'observation du marché (BWA), l'association Archijeunes, le groupe de travail de la FSAP BIM et la table ronde sur le BIM dans l'architecture paysagère pour l'élaboration d'études de cas, Rahel Hartmann Schweizer pour un projet

de recherche sur l'influence de l'art des jardins japonais sur l'architecture du paysage en Suisse, le Cercle Bruit Suisse pour la création d'une plateforme en ligne sur l'aménagement des espaces sonores, l'EPF de Zurich pour l'évènement « Sonic Topologies » ainsi que la fondation de la bibliothèque d'horticulture de Bâle (Stiftung Gartenbaubibliothek) pour son calendrier de manifestations de 2022.

## Expertise

L'expertise et les contributions de la FSAP ont également été sollicitées en 2022. Notre secrétaire général, Peter Wullschleger, a assisté en tant qu'expert aux examens de bachelor en architecture paysagère tant à l'OST qu'à l'HEPIA. Autres missions de représentation au sein de groupes d'accompagnement et activités d'expertise:

- Projet « Accent sur la biodiversité » (Fokus Biodiversität) de la ZHAW Wädenswil
- Projet « Plus de biodiversité dans les zones bâties grâce à la coopération interdisciplinaire » (Mehr Biodiversität im Siedlungsraum durch interdisziplinäre Zusammenarbeit) du Forum Biodiversität, Natur Wissen Umwelt GmbH et scaling4good
- Phase pilote de promotion des prestations de conseil en matière de paysage 2021-2023 de l'OFEV
- Projet pilote Conseil paysage EspaceSuisse
- Groupe de travail « Branche verte » du Cercle Exotique (groupe de travail sur les espèces envahissantes des conférences CCE, CDPNP, CIC, COSAC et services phytosanitaires cantonaux)
- Elaboration du programme du congrès « Le milieu bâti comme paysage » (Die Siedlung als Landschaft) organisé par EspaceSuisse le 21 septembre 2022
- Groupe d'accompagnement et de travail « Sensibilisation et éducation » (Sensibilisierung und Bildung) dans le cadre du projet sur la ville éponge de l'Association suisse des professionnels de la protection des eaux (VSA).
- Table ronde d'experts pour le lancement du volet sur la nature dans la ville de la fondation Christoph Merian
- Groupe d'accompagnement pour le projet « La déforestation dans le contexte du développement vers l'intérieur » (Waldrodungen im Kontext der Innenentwicklung) de la Haute école spécialisée bernoise
- Commission SIA 2066 « Planifier, construire et entretenir durablement les espaces libres » (mémento, publication prévue pour 2024).
- Coprésentation une intervention intitulée « Faire de la nature une priorité à l'exemple de la Ville de Morges »

dans le cadre de l'Aggloforum « Espaces libres urbains » organisé par EspaceSuisse le 5 mai 2022 à Berne.

- Le 27 septembre 2022, intervention lors d'un évènement du Raumforum Aargau à Rheinfelden sur le thème « L'espace ouvert, sel du développement ? » (Der öffentliche Freiraum – das Salz der Entwicklung?)
- Table ronde au congrès annuel de l'Association (française) des paysagistes-conseils de l'État le 1er octobre 2022 à Bâle autour des « Pratiques du paysage de part et d'autre des frontières ».

# Membres

## Nouveaux membres individuels

La commission d'admission a effectué son travail en 2022 exclusivement par correspondance. Nous avons accueilli 43 nouveaux membres au sein de la FSAP :

**Patricia Achermann** BSc FHO in Landschaftsarchitektur, Projektbearbeiterin bei Balliana Schubert Landschaftsarchitekten AG, Zürich

**Olga Beloglazova** MSc Landschaftsarchitektur Tallinna Tehnikaülikool Tartu Kolledž Estland, Sachbearbeiterin bei Zwischenraum Landschaftsarchitektur GmbH, Altendorf

**Alain Bertschy** BSc Landschaftsarchitektur FHO, Projektleiter bei Studio Vulkan Landschaftsarchitektur GmbH, Zürich

**Aymeric Boireau** B.Sc. HES-SO en architecture du paysage, directeur du bureau lands&urban Architecture Aymeric Boireau à Yverdon-les-Bains, lu-architecture.ch

**Victor Brun** architecte-paysagiste HES, Master d'urbanisme et aménagement IAUL, chef de projet chez L'Atelier du Paysage sàrl, Lausanne

**Veronika Drausnik** Dipl.Ing. (FH) Landschaftsarchitektur, Hochschule für Wirtschaft und Umwelt Nürtingen-Geislingen. Projektleiterin bei ASP Landschaftsarchitekten AG, Zürich

**Julia Freire** architecte D.E. ENSAG Grenoble, cheffe de projet chez Ecotec Environnement SA, Genève

**David Gnehm** BSc FHO Landschaftsarchitektur, Projektleiter exträ Landschaftsarchitekten AG, Bern

**Camille Freulet** Concepteur paysagiste ESAJ, Ma2 Génie Urbain spécialité Développement urbain durable Université Paris-Est Marne-La-Vallée. Chef de projet chez Monnier Architecture du Paysage SA, Lausanne

**Dominic Fritschi** M.Sc. FHO in Engineering Spatial Development & Landscape Architecture, Sachbearbeiter Planwerkstadt AG, Zürich

**Ina Franzke** Dipl. Ing. in Landschaftsarchitektur TU Dresden, Projektleiterin bei Südhang Landschaftsarchitektur GmbH, Ermensee

**Laura Galasso** Architektin Politecnico di Milano, Master in landscape architecture Manchester Metropolitan University, Projektbearbeiterin bei Klingenberg Arkitektur AG, Mendrisio

**Veronika Hartl** M.A. Landschaftsarchitektur Technische Universität München D, Projektleiterin bei Studio Vulkan Landschaftsarchitektur GmbH, Zürich

**Sabine Häusermann** Dipl.Ing. Landschaftsarchitektin FHO, Projektmitarbeiterin bei bbz landschaftsarchitekten bern gmbh, Bern

**Johanna Hess** M.Sc. Landschaftsarchitektur, Landschaftsplanung Universität Kassel. Projektleiterin bei ASP Landschaftsarchitekten AG, Zürich

**Linus Hostenstein** Dipl.Ing. Landschaftsarchitekt FHO, Mitinhaber parbat Landschaftsarchitektur GmbH, St. Gallen

**Roland Hunziker** BSc FHO in Landschaftsarchitektur, Geschäftsleiter und Projektleiter bei Südhang Landschaftsarchitektur GmbH, Ermensee

**Ruth Iloste** B.Sc. Landschaftsarchitektur und Landschaftsplanung Universität Kassel, Projektmitarbeiterin Appert Zwahlen Partner AG, Cham

**Martin Inauen** Dipl.Ing. Landschaftsarchitekt FHO, Mitinhaber parbat Landschaftsarchitektur GmbH, St. Gallen

**Fabien Jean** BSc HES-SO en Architecture du paysage, directeur - associé chez Monnier Architecture du Paysage SA, Lausanne

**Ladina Koeppel** Dipl.-Ing. Landschafts- und Freiraumplanerin Leibniz Universität Hannover, Professorin für Landschaftsentwicklung OST Ostschweizer Fachhochschule, Rapperswil

**Maja Leonelli** Dipl. Arch. UNISI, Inhaberin und Projektleiterin Maja Leonelli architettura del paesaggio sagl, Chiasso

**Vincent Huron** BSc HES-SO en Architecture du Paysage, Master en Développement territorial Université de Genève, Lausanne

**Joanna Lerch** Dipl.Ing. Landschaftsarchitektin Naturwissenschaftliche Universität Breslau PL, Sachbearbeiterin bei Hager Partner AG, Zürich

**Jacqueline Meier** Techniker HF für Garten- und Landschaftsbau, Projektleitung und Lehrlingsausbilderin bei bbz landschaftsarchitekten bern gmbh, Bern

**Daniel Montes Estrada** Dipl. Ing. Arch. ETSAS, MAS LA ETHZ, Projektbearbeiter bei Manoa Landschaftsarchitekten GmbH, Meilen

**David Muxel** Dipl.-Ing. Landschaftsplanung und Landschaftsarchitektur, Universität für Bodenkultur Wien, Projektmitarbeiter bei PR Landschaftsarchitektur GmbH, Arbon

**David Näf** BSc Landschaftsarchitektur FHO, Mitglied der Geschäftsleitung, Gestalterische Leitung bei Zwischenraum Landschaftsarchitektur GmbH, Altendorf

**Vera Pilloni** Architektin Università degli Studi di Ferrara (IT), Inhaberin Pilloni Landschaft, Zürich

**Joanna Pracka** M.Sc. Landschaftsarchitektur Uniwersytet Przyrodniczy W Poznaniu Posen PL, Projektleiterin bei Hager Partner AG, Zürich

**Lukas Ramseier** BSc FHO in Landschaftsarchitektur, Projektbearbeiter bei ASP Landschaftsarchitekten AG, Zürich

**Nuno Miguel Recio Machado dos Santos** M.Sc. Landschaftsarchitektur Universidade de Evora, Projektmitarbeiter ORT AG für Landschaftsarchitektur, Zürich

**Olivier Robert** architecte-paysagiste Institut Supérieur Industriel de la Communauté Française Gembloux BE, adjoint de direction au Service des espaces verts de la Ville de Genève

**Vera Rodel** BSc Landschaftsarchitektur FHO, Projektbearbeiterin bei Hager Partner AG, Zürich

**Federica Rosati** M.Sc. Landschaftsarchitektur Universität Genua, Mainland und Turin I, Projektbearbeiterin bei Studio Vulkan Landschaftsarchitektur GmbH, Zürich

**Janine Schneider** Landschaftsarchitektin BSc FHO, Projektleiterin bei parbat Landschaftsarchitektur GmbH, St. Gallen.

**Melinda Schuster** Dipl.Ing. Uni. Landschaftsarchitektin Szent István Universität Budapest, Projektleiterin bei ASP Landschaftsarchitekten AG, Zürich

**Jochen Soukup** Dipl.-Ing (FH) Landschaftsarchitekt Fachhochschule Nürtingen D, Teamleiter bei Studio Vulkan Landschaftsarchitektur GmbH, Zürich

**Lydia Anna Maria Specht** Dipl. Ing. Univ. Landschaftsarchitektur Technische Universität München, Projektmitarbeiterin bei Klötzli Friedli Landschaftsarchitekten AG, Bern

**Benjamin Stierlin** BSC en Architecture du paysage HES-SO, directeur / administrateur InSitu SA, Montreux

**Manuel Stöckli** BSc Landschaftsarchitektur FHO, Projektleiter bei Studio Vulkan Landschaftsarchitektur GmbH, Zürich

**Marco Streuli** BSc FHO Landschaftsarchitektur, Projektmitarbeiter / Projektleiter Pauli I Stricker GmbH Landschaftsarchitekten BSLA, St. Gallen

**Géraldine Wälchli** BSc in Umweltingenieurwesen Vertiefung Urban Greening ZHAW, M.Sc. in Advanced Sustainable Design University of Edinburgh, M.Sc. Développement Territorial Mention Architecture du Paysage. Junior Projektleiterin bei Bischoff Landschaftsarchitektur GmbH, Baden

**Julia Wymann** BSc Landschaftsarchitektur und Umweltplanung Hochschule OWL Höxter D, MSc FHO in Engineering, Projektleiterin bei Bischoff Landschaftsarchitektur GmbH, Baden

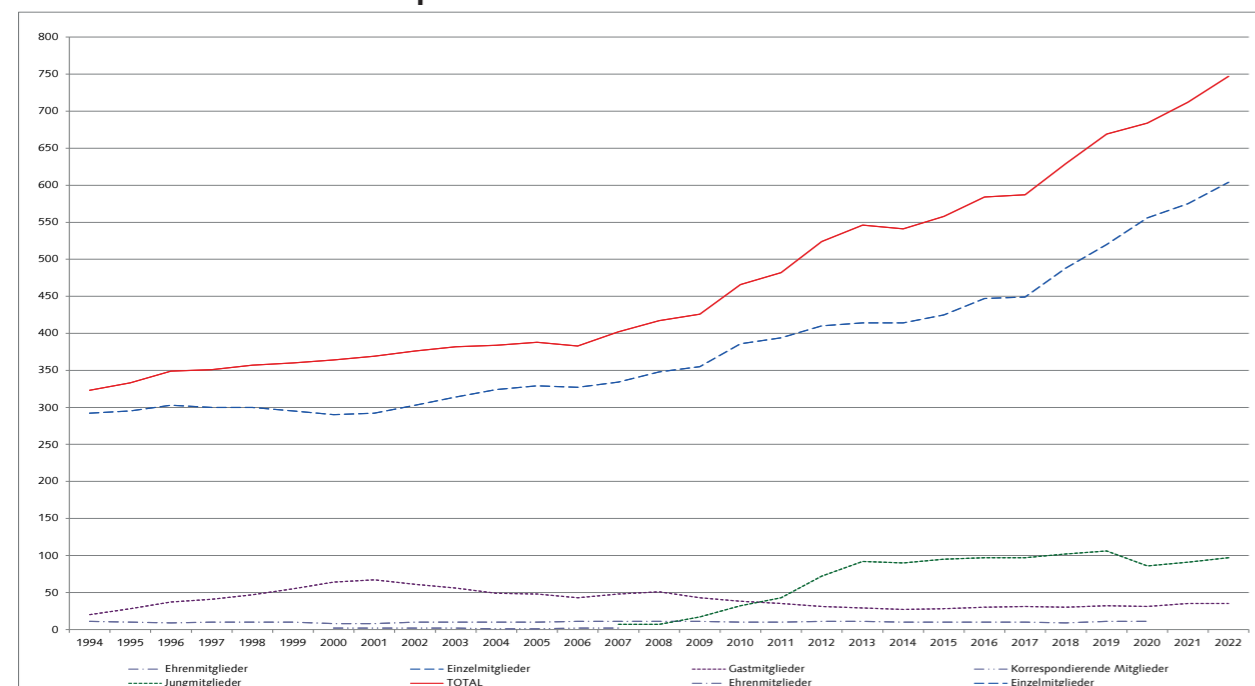
## Évolution des membres en 2022

|                  | membres<br>d'honneur | membres<br>individuels | membres<br>invités | membres<br>juniors | Total |
|------------------|----------------------|------------------------|--------------------|--------------------|-------|
| Etat le 1.1.22   | 11                   | 575                    | 35                 | 91                 | 712   |
| Admissions       |                      | + 43                   | + 3                | + 14               | + 60  |
| Départs          |                      |                        |                    |                    |       |
| Décès            | -                    |                        |                    | - 1                | - 1   |
| Démissions       |                      | - 14                   | - 3                | - 7                | - 24  |
| Exclusions       |                      |                        |                    |                    |       |
| Transfers        |                      |                        |                    |                    | 0     |
| Etat le 31.12.22 | 11                   | 604                    | 35                 | 97                 | 747   |

## Membres au 31 décembre 2022

|                           | Ausland<br>Etranger | Deutsch-<br>schweiz | Suisse<br>romande | Ticino  | Total     | %    |
|---------------------------|---------------------|---------------------|-------------------|---------|-----------|------|
| Hommes                    | 2 (3)               | 360 (352)           | 75 (69)           | 8 (6)   | 445 (432) | 59.6 |
| Femmes                    | 2 (2)               | 235 (214)           | 52 (53)           | 5 (5)   | 294 (274) | 39.4 |
| Institutions (m. invités) |                     | 7 (5)               | 1 (1)             |         | 8 (6)     | 1.0  |
| Total                     | 4(5)                | 602 (571)           | 128 (117)         | 13 (11) | 747 (712) | 100  |
| %                         | 0.5                 | 80.6                | 17.1              | 1.8     | 100       |      |

## Évolution des membres depuis 1994



### Jan Stadelmann

- Co-Präsidium / co-présidence
- Nachwuchsförderung / promotion de la relève

### Claudia Moll

- Co-Präsidium / co-présidence
- Kommunikation, communication

### Jan Forster

- Kassier / trésorier
- Register REG / registre REG
- Westschweiz / Suisse romande

### Fabian Haag

- Aktuar / secrétaire
- Zeichner EFZ / dessinateur CFC

### Stephan Herde

- Honorarwesen / honoraires
- Vergabewesen / passation de marchés publics
- SIA Berufsgruppe Architektur / SIA groupe spécialisé architecture

### Sandra Kieschnig

- Kommunikation, communication
- SIA Berufsgruppe Architektur / SIA groupe spécialisé architecture

### Friederike Meinhardt

- Kommunikation, communication
- Personalwesen / ressources humaines

### Dominik Siegrist

- Ausbildung / formation
- Landschaftspolitik / politique paysagère

### Michael Tranchellini

- Ausbildung / formation
- Westschweiz / Suisse romande

# Organes

## Geschäftsstelle | secrétariat

Peter Wullschleger (Geschäftsführer | secrétaire général)  
Selin Scheuber (Administration)

## Regionalgruppen | groupes régionaux

### **Aargau**

Sarah Lauener

### **Bern Solothurn**

Charlotte Altermatt

### **Innerschweiz/Tessin**

Marcel Siegrist

### **Nordwestschweiz**

Norman Kiefer

### **Ostschweiz**

Roman Häne

### **Suisse romande**

Maxime Monnier / Valérie Hoffmeyer (Genève)

### **Zürich**

Antonia Koukouvelou

## Kommissionen | commissions

### **Aufnahmekommission**

#### **Commission d'admission**

Christoph Hüsler (Obmann)  
Kaspar Hartmann  
Hans Klötzli

### **Berufsbildungskommission ZRL**

#### **Commission pour la formation professionnelle des dessinateurs**

David Gadola (Obmann)  
Tanja Gemma  
Fabian Haag  
Eva Trüb  
Claudia Winterberg  
(Mitglieder ZR)  
Verena Beyrhof (Vertreter BBZ)  
Marc-Henri Jan (CEPM Morges)

### **Kommission überbetriebliche Kurse LBZ**

#### **Comm. de cours d'introduction des dessinateurs paysagistes**

Eva Trüb (Obfrau LA)  
Markus Dauwalder (Obmann RP)  
Elena Gizdowski (RP)

### **Lehrabschlussprüfungskommission**

#### **Commission des examens de fin d'apprentissage**

##### Experteneinsatz IPA | expert(e) TPI

Claudia Böhm  
Christian Carnier  
Daniel Fröhlich  
David Gnehm  
Emil Hänni  
Matthias Hebeisen  
Inès Jomni  
Irene Merlin  
Tilo Preller  
Elodie Rué  
Oliver Vogel (Chefexperte IPA)

##### Experteneinsatz BK | expert(e) CP

Verena Bayrhof  
Martin Brunner  
Dunja Häring  
Dominique Hoffmann  
Mariann Künzi  
Marianne Lehner  
Anke Omlin (Chefexperte BK)  
Franziska Schlecht Willi  
Sandra Simon  
Eva Trüb  
Thomas Waltenberger  
Claudia Winterberg (Obfrau)  
Dominique Zuchuat

### **Standeskommission | conseil d'honneur**

Gerwin Engel  
Guido Hager

### **Kommission für Nachwuchsförderung**

#### **Commission pour la promotion de la relève**

Felix Eder  
Irina Glander  
Salomé Gohl  
Michael Moschner  
Daia Stutz (Obmann)

## Arbeitsgruppen | groupes de travail

### **BIM**

Christian Carnier  
Florian Glowatz

### **Rapperswiler-Tag | Journée de Rapperswil**

Christoph Küffer (OST)  
Thomas Meitz  
Dimitri Murbach  
Tatjana Pegam (OST)

Laura Schwerzmann  
Luzia Stöckli

## Fachgruppen | groupes spécialisés

### **Gartendenkmalpflege**

#### **Réhabilitation de jardins historiques**

Susanne Karn (Co-Leitung | co-présidente)  
Alessandra Moll (Co-Leitung | co-présidente)

### **Freiraum- und Landschaftsentwicklung**

#### **Développement de l'espace non construit et du paysage**

Dimitri Murbach (Obmann | président)

## Delegierte | délégués

### **bauenschweiz**

#### **constructionsuisse**

Peter Wullschleger

### **Forum bâtir et planifier**

Véronique Bovey Diagne  
Jan Forster  
Julie Imholz

### **IFLA / IFLA Europe**

Tschumi Christian

### **Gutachter-Expertenkommission**

#### **Commission expertises et estimations**

Giorgio Aeberli  
Oliver Vogel

### **Prüfungskommission REG**

#### **Commission d'examen REG**

Stephan Bürgi  
Andrea Cejka  
Sabine Coradi  
Michael Flühmann  
Ladina Koeppel Mouzinho  
Pascal Posset (Präsident)

Cécile Albana Presset

Niklaus Schwarz  
Regula Siegenthaler  
Joachim Wartner

### **Kommission / Commission SIA 105**

Florian Bischoff (Präsident | président)  
Kurt Gfeller  
Peter Hüsler  
Ramel Pfäffli  
Hans-Peter Rüdissimi

Lars Ruge  
Lukas Schmid  
Hans-Michael Schmitt  
Jürg Zollinger

### **Kommission SIA 142/143, Wettbewerbe und Studienaufträge**

**Commission SIA 142/143, concours et des mandats d'étude**  
Monika Schenk

### **SIA Berufsgruppe Architektur**

#### **SIA Groupe professionnel architecture**

Stephan Herde (Berufsgruppenrat)

### **SIA Berufsgruppe Umwelt**

#### **SIA Groupe professionnel environnement**

Wartner Joachim

### **Plavenir**

Fabian Haag

## Stiftungen | fondations

Stiftungsräte mit BSLA-Beteiligung:

Conseils de fondation avec des membres FSAP:

### **Schweizerische Stiftung für Landschaftsarchitektur SLA**

#### **Fondation Suisse pour l'architecture du paysage FAP**

Ingo Golz (Präsident)  
Ueli Graber  
Christian Gubler  
Margit Mönnecke  
Roland Raderschall  
Judith Roher Amberg  
Johannes Stoffler  
Peter Wullschleger (Sekretär)

### **Fondation en faveur des étudiants de l'Ecole d'ingénieurs**

#### **HES-SO de l'HEPIA**

Joris de Castro

### **Stiftung Schweizerischen Register (Delegierte)**

#### **Fondation Register suisse (délégué.es)**

Sabine Coradi  
Stephan Bürgi

Stand | état 31.12.2022

BSLA FSAP  
Rue du Doubs 32  
CH-2300 La Chaux-de-Fonds  
+41 32 968 88 89  
[bsla@bsla.ch](mailto:bsla@bsla.ch) / [fsap@fsap.ch](mailto:fsap@fsap.ch)  
[www.bsla.ch](http://www.bsla.ch) / [www.fsap.ch](http://www.fsap.ch)